AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 10-6-76203567

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 60-95-87 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

Bulletin N° 57 — Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région — 1er Juin 1976

VIGNE

Mildiou - A la suite des précipitations qui se sont produites les 25 et 26 mai, en toutes régions, des taches primaires de mildiou pourront apparaitre très prochainement.
Compte-tenu de la grande sensibilité de la vigne, arrivée au stade de début de floraison, il est recommandé d'effectuer, à titre préventif, un traitement fongicide sur l'ensemble des vignobles et cela, dès réception du présent avis.

Oïdium - Les prescriptions données dans notre bulletin N° 56 restent valables. Indépendamment des possibilités d'emploi d'un produit mouillable, en mélange avec un fongicide antimildiou (traitement mixte) on peut aussi retenir l'intérêt d'un soufrage par poudrage, exécuté au stade de "pleine floraison".

ARBRES FRUITIERS

Tavelures - La protection conseillée par le dernier bulletin pour la période du 6 au 12 juin devra être prolongée jusqu'au 17 juin du fait des contaminations plus importantes du 25 mai dont les taches devraient apparaitre entre le 10 et le 14 juin.

Tordeuse orientale du pêcher - Le traitement limité conseillé par le bulletin précédent pourra être évité dans les régions 131 - 132 - 133 - 142 et 147, le 1er vol étant pratiquement terminé depuis le 18 mai.

Carpocapse sur pommes et poires - Aucune extension du premier traitement n'est pour l'instant à prévoir.

Mouche de la cerise - L'évolution de l'insecte parait plus tardive que l'excédent thermique du mois de mai ne le laissait supposer de sorte que seules les variétés tardives (au délà de "Burlat") devront recevoir un traitement.

CULTURES DIVERSES

Pomme de terre - Doryphore - Des pontes et des jeunes larves étant observées dans de nombreuses cultures un traitement insecticide sera effectué le plus tôt possible.

Céréales - Les insectes sont relativement peu nombreux sur l'ensemble des céréales et notamment les pucerons dont les très faibles populations, parfois en regression, ne présentent pas de danger.
Aucun traitement n'est à envisager actuellement.
En cas de découverte d'un foyer de pucerons, consultez votre technicien à un spécialiste de l'I.T.C.F. ou du Service de la Protection des Végétaux.

La section Avertissements Agricoles

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de Circonscription par interim,

P. LATARD.

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.
Inscription à la C.P.P.A.P. N° 477 AD.